



Lancement de la 5ème édition du prix Ilan Halimi

publié le 01/12/2022

#EAC#tolérance#projet#engagement

Descriptif :

Ce prix vise à récompenser celles et ceux qui se mobilisent et qui, par leur créativité et leur inventivité, s'engagent pour faire reculer les préjugés.

Faire
reculer
les préjugés
racistes et
antisémites



Le prix Ilan Halimi a été créé en 2018 par la DILCRAH dans le cadre du Plan National de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Il porte le nom d'Ilan Halimi, jeune français enlevé, séquestré et torturé, mort de la haine antisémite.

Ce prix vise à récompenser celles et ceux qui se mobilisent et qui, par leur créativité et leur inventivité, s'engagent pour faire reculer les préjugés.

Il s'agit de mobiliser et récompenser des collectifs de jeunes de moins de 25 ans, dans un cadre scolaire ou non, accompagné d'un majeur référent ayant réalisé une action contribuant à faire reculer les préjugés racistes et antisémites. Cette action peut par exemple relever des champs culturels, sportifs, numériques ou d'interventions auprès du public. Les actions présentées doivent avoir été réalisées durant l'année 2021 ou 2022.

Les candidatures sont à déposer avant le 23 décembre 2022 et les finalistes seront conviés à Paris en février 2023 pour une présentation orale de leur action devant le jury et les autres candidats.

- [L'appel à candidature](#)
- [Modalités de candidature](#)
- [Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la DILCRAH](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.